

RAPPORT MISSION PARAP ZD4 (Provinces du Kasaï Oriental, du Kasaï Occidental et du Katanga)

I. INTRODUCTION

Les forêts tropicales sont au cœur des enjeux internationaux sur le changement climatique et la conservation de la biodiversité.

Les forêts congolaises rendent également des services écosystémiques importants à l'échelle planétaire. Ces mêmes forêts regorgent une importante faune et flore extrêmement diversifiées du fait de la grandeur du pays ainsi que la diversité de ses conditions climatiques, topographiques et géographiques.

La caractérisation floristique et la structure spatiale jouent un rôle important dans l'identification d'une zone de conservation. L'ensemble des espèces présentes dans une aire géographique donnée, constitue un potentiel au sein duquel peuvent se recruter les espèces d'une station (Sabatier 1991).

Aujourd'hui, le Programme d'Appui au Réseau des Aires Protégées (PARAP) est une initiative mise en œuvre en RDC conjointement par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) et le Fonds Mondiale de la Nature (WWF).

L'ICCN a reçu de la Banque Mondiale (PREPAN) un financement qui a été mis à la disposition de PARAP pour effectuer cette mission cruciale dans les trois provinces du pays : Katanga, Kasaï Oriental et Kasaï Occidental.

Le programme PARAP a pour objectif d'évaluer le réseau actuel des Aires Protégées et de formuler des recommandations pour sa consolidation en un réseau fonctionnel qui conserve la biodiversité du pays et répond à l'objectif de superficie de 17% du territoire national.

Dans le cadre d'une collaboration scientifique, le Centre de Surveillance de la Biodiversité (CSB) de l'Université de Kisangani a participé, à travers ses chercheurs KAMBALE KATEMBO Jean-Léon et ASIMONYIO ANIO Justin, à l'inventaire botanique dans les provinces du Kasaï Occidental, du Kasaï Oriental et du Katanga (Réserve de Bushimaie et Kapanga). Les enquêtes ainsi que les recherches ont montré que la Réserve de Kapanga regorge encore des animaux bref la connaissance des ressources forestières est une condition indispensable à leur bonne mise en valeur ou à leur bonne gestion.

II. MILIEU D'ETUDE

Les travaux ont eu lieu dans le Domaine et Réserve de Bushimaie et la Réserve de Faune à Eléphants. Pour ce dernier site, nous ne disposons pas d'informations.

Le Domaine de Chasse de Bushimaie a été formellement établi par l'arrêté provincial n°243/AGRI du 14 octobre 1939 puis par l'arrêté provincial n°222/AGRI/1958. Il est situé entre Mwene-Ditu, dans les Territoires de Luiza et Dibaya au Kasai Occidental, dans les Territoires de Luilu au Kasai Oriental et de Kapanga dans la province du Katanga.

Le Domaine de Chasse de Bushimaie est composé de quatre blocs créés par arrêtés successivement en 1939 pour la Réserve intégrale (Bloc A), en 1947 pour le Domaine de Chasse (Bloc B) et en 1947 et 1959 respectivement pour les Blocs C et D. La superficie totale de ces blocs est de 487.000 hectares (tant pour le Domaine de Chasse que pour la Réserve). Plusieurs amendements aux textes créant ces blocs ont été faits au cours des années qui ont suivi et l'un d'eux a tout simplement inclus la zone intégrale dans le Domaine de Chasse en 1958.

Dans ces divers biotopes, l'on rencontre les espèces fauniques telles que des buffles encore en abondance relative, des sitatungas, des cobes Defassa, des singes, des potamochères, et des hippopotames dans les rivières Lulua et Bushimaie. Par contre, l'éléphant aurait totalement disparu de la région.

Du point de vue phytogéographie, l'on note la présence d'une mosaïque de savanes herbeuses et boisées, des marécages, des marais et des galeries forestières. D'une manière générale, les habitats ont été perturbés par les exploitations agricoles consécutives à une forte présence humaine dans les Domaines de Chasse.

Les limites de l'Aire Protégée ne sont pas signalées de manière adéquate. Il s'agit de repères naturels (cours d'eau). Des revendications surgissent régulièrement de la part des communautés riveraines qui réclament les terres cédées au moment de la création du domaine.

III. MATERIELS ET METHODOLOGIE

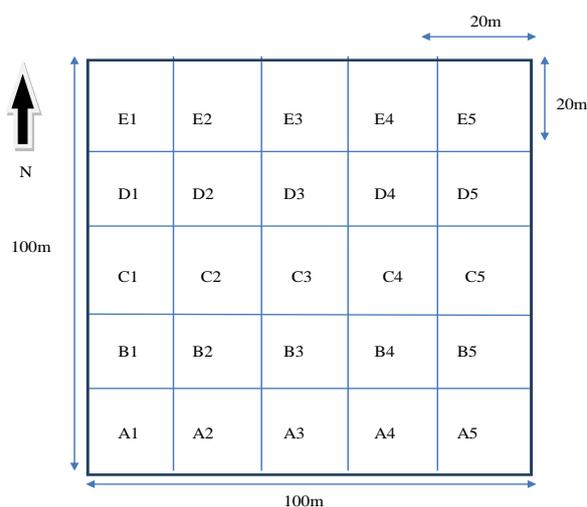
Les arbres ont été considérés comme nos matériels biologiques. Les équipements suivants nous ont servis pour bien mener nos recherches: penta décimètre, dbh mètre, boussole, GPS, machette, presse, appareil photo, télémètre, paire de jumelle, thuraya, tentes, etc.

La méthodologie du PARAP pour le volet botanique se résume en trois étapes:

- Recherche et localisation des points donnés ;
- Délimitation d'une surface d'au moins un (1) hectare, disséqué à des sous placettes de 20 m X20 m ;
- Identification de tous les arbres à dbh supérieur ou égal à 10 cm et les lianes à partir de 5 cm de Dbh ainsi que la prise d'hauteur de quelques arbres par classe de diamètre.

N.B Si un point tombe là où il n'y a pas une bonne forêt, les chercheurs délocalisent le point concerné et installe la parcelle à l'endroit où eux-mêmes jugent meilleur, tout en tenant compte des paramètres environnementaux dans le but d'avoir une forêt qui a déjà atteint son climax et non perturbé.

Tableau 1. La méthodologie schématique de notre inventaire sur le terrain :



Le carré de 1ha a été scindé en carreaux comme le jeu de dame c'est-à-dire à chaque 20 m afin d'avoir au moins 25 petits carrés où les inventaires vont se faire en comptant les arbres à dbh supérieur ou égal à 10 cm ainsi que les lianes supérieures à 5 cm.

IV. RESULTATS ATTENDUS

Pendant cette mission, nous avons eu à installer 5 plots dans les différents écosystèmes: deux dans la forêt primaire, un dans la forêt claire sèche à dominance de *Uapaca nitida* et *Isoberlinia angolense*, un dans la savane arbustive à dominance à *Hymenocardia acida* et un dans la savane arborée à dominance de *Sterculia quinqueloba*. Ces plots ont été inventoriés, les espèces posant de doute pour l'identification ont fait l'objet de récolte comme d'habitude. Au total, nous avons ramené 19 échantillons d'arbres non connus et 10 échantillons de lianes.

A vertu du contrat qui nous lie à PARAP, une séance de travail est organisée au campus après chaque mission du terrain pour identifier les échantillons dénommés indéterminés à l'herbier de Kinshasa. Dans ce cadre bien précis (Bushimaie et Kaniama), sur 19 espèces de types arbres non identifiées sur le terrain, 18 ont été identifiées et une espèce reste encore non déterminée. Par contre, pour les lianes, certains genres ou familles ont été confirmés pendant notre séjour à Mbuyi-May et/ou à l'UNIKIN, mais d'autres sont restés indéterminés jusqu'à ce jour suite au temps très court, au manque d'ouvrages pour les lianes (clé dichotomique pratique) et aux mauvaises connaissances directes sur le terrain par manque de spécialités.

Tableau 2. Résultats des travaux d'identification au laboratoire (Herbier) de l'UNIKIN

IDENTIFICATION SUR TERRAIN	IDENTIFICATION A L'HERBIER	FAMILLE
<i>Faux Lannea</i>	<i>Sclerocarya caffra</i>	ANACARDIACEAE
<i>Indéterminée</i>	<i>Securidata longipedunculata</i>	POLYGALACEAE
<i>Monopetalanthus microphyllus</i>	<i>Parkia filicoidea</i>	FABACEAE
<i>Indéterminée</i>	<i>Phyllanthus triplosphoera</i>	EUPHORBIACEAE
<i>Entandrophragma sp</i>	<i>Entandrophragma candolei</i>	MELIACEAE
<i>Vitaceae sp</i>	<i>Cissus rubiginosa</i>	VITACEAE
<i>Cf. Malvaceae</i>	<i>Marquesia excelsa</i>	DIPTEROCARPACEAE
<i>Cf. Irvingiaceae</i>	<i>Marquesia maculata</i>	DIPTEROCARPACEAE
<i>Terminalia mollis</i>	<i>Terminalia terulosa</i>	COMBRETACEAE

<i>Cf. Scytopetalaceae</i>	<i>Olax subscorpioides</i>	OLACACEAE
<i>Trichilia cf. welwitshii</i>	<i>Trichilia preuriana</i>	MELIACEAE
<i>Albizia cf. adiantifolia</i>	<i>Albizia adiantifolia</i>	FABACEAE
<i>Sgigium sp</i>	<i>Syzigium guinense</i>	MYRTACEAE
<i>Incl arbre</i>	<i>Haplocoelum sp</i>	SAPINDACEAE
<i>Cf. Drypetes sp</i>	<i>Holoptelea grandis</i>	ULMACEAE
<i>Celtis sp</i>	<i>Celtis zenkeri</i>	ULMACEAE
<i>Cf. Sorrindea</i>	<i>Sorrindea gillentii</i>	ANACARDIACEAE
<i>Synsepalum sp</i>	<i>Synsepalum brevipes</i>	SAPOTACEAE
<i>Ochna sp</i>	<i>Ochna multiflora</i>	OCHNACEAE
-	<i>Tetracera fragrans</i>	
<i>Cf. Julbernardia</i>	<i>Brachystegia laurentii</i>	FABACEAE
<i>Cf. Margaritaria</i>	<i>Margaritaria discoidea</i>	EUPHORBIACEAE

V. REMARQUES, CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Il n'y a jamais eu d'inventaires ni de la faune ni de son habitat ni des activités socioéconomiques depuis 50 ans.

Les Aires Protégées de Bushimaie et de Kaniama ont une contrainte liée à la conservation de la faune partant d'une part de leur configuration (Bushimaie) et d'autre part de l'absence de gestionnaires (Kaniama).

Cependant, le personnel est vieillissant et son niveau d'instruction est très bas. De plus, aucun d'entre eux n'a reçu de formation spécifique à la gestion des Aires Protégées. Ce problème de compétence en termes de gestion des AP est un handicap majeur pour l'atteinte des objectifs de conservation fixés.

La biodiversité, les valeurs écologiques et culturelles de Bushimaie et de Kaniama sont en voie de dégradation suite à l'exploitation agricole. Toutefois, des représentants de sitatungas, de

buffles, d'hippopotames, de cobs Defassa, et d'autres antilopes ont été marqués lors de passage des chercheurs PARAP. Cependant, quelques habitats encore peu dégradés mais sans avenir sont répertoriés par-ci et par-là (les deux sites). Il n'y a aucun espoir pour les éléphants et les grands félins car leur disparition remonte à 20 ans pour Bushimaie selon les témoignages des populations riveraines qui ont participé dans l'enquête faune. Par contre, dans la Réserve de Kaniama, même si elle est isolée et oubliée, la présence d'un couple des éléphants et d'autres espèces faisant objet d'enquête, a été signalée.

En conclusion, malgré les difficultés du terrain et les 4 jours pénibles des travaux d'identification (très courte durée pour la systématique botanique), nous disons que le résultat obtenu sur le terrain en général et celui de l'herbier en particulier nous a satisfaits. Ce travail est le tout premier à être réalisé pour Bushimaie et pour Kaniama car c'est depuis plus de cinquante ans depuis sa création que cette dernière AP fait objet d'une excursion scientifique.

Néanmoins, en vue d'améliorer les travaux d'inventaires dans les sites restants et les projets à venir, nous suggérons au programme **PARAP** ce qui suit :

- ❖ De tenir compte de nos remarques et suggestions précédentes et à venir ;
- ❖ De bien estimer la quantité des travaux qui nous incombent dans le but de bien estimer la durée du séjour à Kinshasa ;
- ❖ De bien vouloir nous faire jouir de certains droits, entre autres droit de communication, droit de dotation complète car l'équipe PARAP, à notre modeste avis, forme un seul corps et une seule famille quel que soit nos provenances sans oublier notre contribution dans le domaine de la botanique.

VI. REFFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

1. F. Havyarimana^{1, 2, 3*}, M.-J. Bigendako², T. Masharabu², F. Bangirinama⁴, J. Lejoly⁵, Y.S.S. Barima⁶, C. De Cannière¹ & J. Bogaert³ :2013 : Diversité et distribution d'abondances des plantes d'un écosystème protégé dans un paysage anthropisé: cas de la Réserve Naturelle Forestière de Burundi, p28-35.
2. Flore de la République de Guinée, première partie (textes et images ; 565 Pages
3. Végétation de Kanniama (entre Lubishi-Lubilash, Congo belge). Série scientifique N° 61, 1954 ; 499 pages.
4. Flore du Congo belge : volume I,II,.....IX
5. D.J. Harris, 2002 : The vascular plants of the DZANGHA-SANGHA Reserve, Central African Republic. 274 pages;
6. CHRIS WILKS, YVES ISSEMBE: Guide pratique. Les arbres de la Guinée Equatoriale , Région continentale. 290 pages.
2. Etat des lieux de la biodiversité de la R.D. Congo : 2014 présenté à « 1st International Conference on Biodiversity in the Congo Basin », 6-10 juin 2014, Kisangani, p.381 organisée par Consortium Congo2010 (l'Université de Kisangani, le Musée royal de l'Afrique centrale, L'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, le Jardin botanique Meise) et le 'Centre de Surveillance de la Biodiversité).
3. Ngokaka C, Akouango F, Mbete P, Guenaël H, Nziendolo L : 2010 : Contribution à l'habitation des gorilles de plaine de l'ouest (Gorille gorille) à la présence humaine, en vue de leur protection, leur conservation et du développement de l'écotourisme. Vol 8 Issue 2 ;
4. Sabatier et M.-F. Prévost 1991 : Quelques données sur la composition floristique et la diversité des peuplements forestiers de Guyane française. Revue Bois et Forêts des Tropiques ; spécial Guyane page 25)
5. <http://papaco.org/wp-content/uploads/2015/09/METT-Bushimaie.pdf>